

CARACTERISTIQUES DU COMPTE (cocher la case correspondante) **Compte individuel pleine propriété** **Compte joint****Titulaire A :**

Nom : Prénom :

Titulaire B :

Nom : Prénom :

 Compte en indivision entre :**Titulaire A :**

Nom : Prénom :

Titulaire B :

Nom : Prénom :

Titulaire C :

Nom : Prénom :

Titulaire D :

Nom : Prénom :

 Compte démembreé (usufruit – nue propriété)**Titulaire A :**

Nom : Prénom : Qualité : Nu-propriétaire

Titulaire B :

Nom : Prénom : Qualité : Usufruit

Titulaire C :

Nom : Prénom : Qualité :

Titulaire D :

Nom : Prénom : Qualité :

PIECES JUSTIFICATIVES (à joindre obligatoirement à votre envoi)**Personne physique :**

- Une photocopie recto et verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de gaz ou de téléphone de moins de 3 mois) ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP), de Caisse d'Epargne (RICE) pour les comptes bancaires ouverts dans un établissement domicilié en France ou un IBAN ou le code BIC et le numéro de compte pour les comptes bancaires ouverts à l'étranger ;
- Les justificatifs de la mesure de restriction à la capacité du majeur (copie de la décision judiciaire rendue par le juge des Tutelles compétent, extrait d'acte de naissance du titulaire portant, le cas échéant, la mention d'inscription au répertoire civil et photocopie recto et verso de la carte d'identité du représentant nommé) ou du mineur (extrait d'acte de naissance et copie de la décision judiciaire du juge des Tutelles ou délibération du Conseil de Famille organisant la tutelle).

Personne morale :

- Extrait Kbis original du RCS datant de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée conforme des statuts à jour ;
- Copie certifiée conforme de la décision désignant la(les) personne(s) habilitée(s) à procéder à l'ouverture du compte et à le faire fonctionner ;
- Une photocopie recto et verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) de la(les) personne(s) habilitée(s) à procéder à l'ouverture du compte et à le faire fonctionner ;
- Un spécimen des signatures du (des) représentant(s) du titulaire ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP), de Caisse d'Epargne (RICE) ou international (IBAN) ;
- Pour un organisme à but non lucratif (association, fondation) : Copie du Journal Officiel dans lequel a été publiée la déclaration de la constitution ou du décret de reconnaissance d'utilité publique.

Non-résidents fiscaux en France (personne morale et physique) : Transmettre l'équivalent dans son pays de résidence des pièces ci-dessus mentionnées.**ADHESION A LA CONVENTION D'OUVERTURE DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS NOMINATIFS PURS**

Par la présente, je déclare (nous déclarons) avoir pris connaissance et adhérer à l'intégralité des dispositions de la présente convention laquelle se compose des présentes conditions particulières, ainsi que des conditions générales ci-jointes incluant les conditions relatives aux prestations boursières,

Fait à :, le, en deux exemplaires originaux.

Signature du titulaire du compte et de son(ses) éventuel(s) représentant(s) légal(aux) précédée des nom, prénom et qualité

(En cas de compte joint, compte indivis ou compte démembreé, la signature de tous les co-titulaires est exigée)